

Il est illusoire de vouloir quantifier la mixité sociale

*Le flou de la notion et
les multiples problèmes
d'échelle rendent vaine
toute tentative de créer
des indicateurs pertinents*

Si la notion de mixité est consensuelle, c'est sans doute parce qu'elle reste très floue. De quelle mixité parle-t-on ? Bien souvent, la diversité des revenus ou des catégories socio-professionnelles est mise en avant. Les débats qui associent le logement social et la mixité sociale s'appuient sur cette définition. Mais sous-jacentes et euphémisées dans les débats français, la mixité ethno-raciale, les origines géographiques, culturelles, religieuses sont aussi en jeu et les politiques de peuplement dont il question en France renvoient de fait aussi à ces critères. Historiquement, les formes de ségrégation les plus brutales ont reposé sur des critères de ce type. L'apartheid en Afrique du Sud ou le ghetto de Varsovie en sont les exemples les plus éloquents. Et aujourd'hui encore, en France, le voisinage des plus modestes est d'autant moins accepté qu'ils font partie de ce que les Canadiens appellent les « minorités visibles ».

D'autres critères de mixité peuvent encore être mobilisés. L'âge n'est pas le moindre d'entre eux. Dans certains Etats du sud des Etats-Unis, les résidences réservées aux seniors ont proliféré et les municipalités concernées investissent très peu dans l'éducation des enfants rompant ainsi explicitement la solidarité nationale entre les générations. Un autre critère est le genre. Dans de nombreuses villes, les espaces publics sont peu accueillants envers les femmes, ce qui a conduit des municipalités à leur réserver des trames de métro. Dans la ville de Bogota, la municipalité a imposé pendant plusieurs années qu'une soirée par mois, les espaces publics soient réservés aux femmes.

Dès lors, comment définir un quartier ou une ville mixte ? Est-ce un territoire qui correspondrait à une image moyenne de la société française ? Une telle image serait difficile à fixer tant les mobilités contribuent à la brouiller. En outre, la moyennisation sociale et la disparition des spécificités des quartiers des villes seraient terriblement ennuyeuses, car elles ôteraient à la ville sa capacité à stimuler les sens et l'esprit par l'expérience de la différence. Il est aussi difficile de parler de mixité sociale sans se référer à des échelles. Dans les débats sur le sujet, tout se passe trop souvent comme si seule l'échelle du quartier importait et comme si le modèle de peuplement idéal était celui du village traditionnel avec

ses pauvres, ses notables, ses commerçants, ses ouvriers, ses propriétaires, ses fermiers, ses jeunes ou ses vieux. Mais la vie au village, quand elle existe encore dans des territoires périurbains ou ruraux-urbains, s'accompagne le plus souvent de mobilités quotidiennes pour travailler, étudier, rencontrer ses amis ou faire ses courses. Bref, elle s'intègre dans des réseaux urbains, voire métropolitains. La prise en compte de ces réseaux est essentielle pour comprendre les expériences éthiques propres à la vie urbaine.

L'échelle est également cruciale pour appréhender les limites de certains discours particulièrement alarmistes, notamment celui tenu par Eric Maurin dans son ouvrage *Le ghetto français* (Seuil, 2004). Maurin y constate une forte tendance à l'homogénéisation sociale des voisinages enquêtés. Il conclut à l'avancée d'une ségrégation de plus en plus forte qui témoignerait d'un véritable « *séparatisme social* ». Or, comme l'ont souligné plusieurs commentateurs, cette analyse, qui a fait le succès de l'ouvrage, repose sur une confusion des échelles. Constater, comme le fait Eric Maurin, une homogénéisation sociale à l'échelle de quelques immeubles adjacents est une chose, parler de séparatisme en est une autre. Si dans les beaux quartiers parisiens, chaque pâté de maison en venait à compter un immeuble occupé par des ouvriers, on parlerait sans aucun doute d'une formidable avancée de la mixité sociale. Or, un tel état de fait serait parfaitement compatible avec la thèse du séparatisme social défendue par Eric Maurin.

Syndrome des « petits blancs »

L'approche d'Eric Maurin laisse d'autant plus perplexe que c'est à l'échelle fine du voisinage que les bénéfices de la mixité sont les plus douteux. En effet, il est plus facile de se tenir à distance d'une personne dont le comportement ou l'attitude dérange lorsqu'on se trouve dans une rue ou sur le quai d'une gare que lorsque cette personne habite l'appartement d'en face. Le déménagement est une démarche coûteuse et difficile à entreprendre. Dès les années 1970, à partir d'enquêtes sociologiques conduites dans des ensembles d'habitat social, des auteurs comme Jean-Claude Chamboredon ou Michel Pinçon avaient montré que la proximité spatiale ne produisait pas forcément de la proximité sociale et pouvait même être source de conflits autour de normes non partagées, sur l'éducation des enfants par exemple. La mixité organisée par les bailleurs sociaux pouvait ainsi conduire à des formes de domination sociale des groupes les plus aisés sur les groupes plus populaires. Des travaux plus récents réalisés sur l'implantation de logements sociaux dans les beaux quartiers parisiens ont montré que les tensions sociales mais surtout raciales y étaient fortes, conduisant par exemple certains parents à laisser leurs enfants scolarisés dans les écoles de leur ancien quartier. Le syndrome des « petits blancs », très présent dans les quartiers populaires où voisinent des ménages d'origines très variées, est une autre illustration des tensions liées à la mixité résidentielle. Pour ces ménages à faibles revenus, qui se jugent enfermés dans un quartier qu'ils voudraient quitter, le mélange est malheureusement souvent plus favorable au racisme et au repli sur soi qu'à la tolérance, à l'ouverture et au civisme. Dans ces situations, loin de favoriser la production d'un espace commun et, au-delà, un sentiment d'appartenance commun, l'interaction avec autrui est créatrice de distance sociale et de conflits.

Mieux encore, la ségrégation à l'échelle locale peut parfois être organisée dans une logique de solidarité et de défense des dominés à une échelle plus large. Il en est ainsi des espaces réservés aux femmes évoqués plus haut ou lorsque des quartiers deviennent des bastions d'un groupe social qui peut se rendre visible et se constituer une base politique. Certains suivent cette logique pour s'opposer aux politiques de déségrégation des Noirs aux Etats-Unis, considérant que l'existence de municipalités à dominante noire favorise l'émergence d'une élite et la visibilité politique de la cause noire. Les « banlieues rouges » ont à leur façon constitué un lieu d'identification et de solidarité locale à partir d'une certaine homogénéité sociale et d'un ancrage politique. Bien sûr, ces pratiques ségrégatives prennent sens sur fond d'inégalités et de rapports de domination et ne peuvent être un idéal à long terme mais elles constituent un compromis momentané pour favoriser l'accès de tous à la ville. La mixité s'apprécie également en fonction de différentes va-

leurs qui peuvent varier selon les contextes et les situations. Les ménages appartenant aux classes moyennes emménagent dans les quartiers populaires et d'immigration en raison de contraintes économiques mais aussi, pour certains, parce qu'ils accordent une valeur positive à un quartier « mélangé ». Ils estiment également qu'une scolarisation avec des enfants d'origines variées est importante pour l'ouverture d'esprit de leurs enfants, pour leur éveil culturel et social. Mais, les enfants grandissant, cet idéal se heurte rapidement à une autre exigence, celle de leur donner les meilleures chances de réussir leur vie. Or, ces parents, à tort ou à raison, estiment que les établissements publics des quartiers populaires ne répondent pas à cette exigence, en raison de la présence trop importante, selon eux, d'enfants issus des classes populaires et de l'immigration. Alors, souvent à contrecœur, ils contournent la carte scolaire, ou scolarisent leurs enfants dans un établissement privé. La mixité s'arrête alors aux portes de l'école, sans pour autant que ces mêmes parents arrêtent d'en vanter la valeur éducative.

C'est pourquoi il est illusoire de vouloir quantifier la mixité sociale. Il y a des formes de mixités, variables selon les échelles considérées, selon les différences qui importent, selon les valeurs mobilisées, selon les configurations sociales et urbaines. Réduire cette question à une position morale a priori en faveur de la mixité sociale et contre la division sociale de l'espace ne permet pas de comprendre les processus et les enjeux et de s'interroger sur le lien entre mixité sociale et justice spatiale ou encore droit à la ville.

**MARIE-HÉLÈNE BACQUÉ, SOCIOLOGUE ET URBANISTE, PROFESSEURE D'ÉTUDES URBAINES
À L'UNIVERSITÉ PARIS-OUEST NANTERRE LA DÉFENSE
ERIC CHARMES, DIRECTEUR DU LABORATOIRE RIVES (COMPOSANTE DE L'UMR EVS),
UNIVERSITÉ DE LYON, MEMBRE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DE L'OMIS**